

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

**Protocole de la Commission Centrale pour la Navigation
du Rhin. 1833-1869**

1838

10 (13.7.1838)

1838

Session de Juillet

PROT^OCOLE

N^o X.

de la Commission-Centrale pour la navigation du Rhin.

En présence de M. M. les Commissaires ci-après dénommés.

Pour Bade, de M^r de Kettner.

" la Bavière " " de Nau.

" la France " " Engelhardt.

" la Hesse " " Vidié.

" Nassau " Sébastien de Krieger.

" les Pays-Bas. Mr Rühr.

" la Prusse ". Westphal, President.

Majence le 13 Juillet 1838.

§. I.

Après être tombée d'accord au protocole N^o VIII de la Session de Juillet 1837, sur la modification de l'article 65 du Traité qu'il y avait lieu de proposer à la Sanction des Gouvernements Riverains,

Mais les déclarations présentées à ce sujet, dans la Séance d'aujourd'hui, ayant signalé de diverses parts, l'utilité et la convenance de quelques additions ou modifications du texte proposé;

La Commission-Centrale, désirant autant que possible aux désirs manifestés, et à l'effet de simplifier et de généraliser la rédaction proposée au dit protocole, afin d'en rendre la disposition applicable aux cas similaires qui pourraient se présenter à l'avenir;

Est convenue de soumettre à l'approbation des Gouvernements Riverains, comme alinéa additionnel de l'article 65 du Traité, la disposition suivante:

À l'égard d'autres matières inflammables ou corrosives, telles que, acides sulphuriques, muriatiques, nitriques, — briquets phosphoriques, allumettes à friction &c &c, la police

Se

, police du port d'embarquement aura à décider, si
le transport doit en être fait sur des embarcations
particulières, ou s'il peut l'être concurremment avec
d'autres objets. Dans ce dernier cas, elle prescrira
les mesures de précaution, aux quelles le batelier aura
à se soumettre, et en fera mention sur le manifeste
du chargement."

Les Contraventions aux dispositions du présent
alinéa seront punies d'après les lois respectives des
Etats riverains".

1. Signé: /de Kettner,

de Nau,

Engelhardt

Verdier,

de Zwierlein,

Ruhr,

Westphal,

Pour l'Expédition conforme

Le Président de la Commission-Centrale.

Weltzien
J. H.

Fern
deva

M

Bava
et
Pruss